



## La pertinence du cours d'éthique et de culture religieuse à l'école

Par Jean-Marc Biron, directeur du *Centre justice et foi*

Certaines prises de position récentes demandent au gouvernement de ne pas compléter le processus de déconfessionnalisation de l'école québécoise et de revenir sur sa décision de ne plus recourir aux clauses dérogatoires pour maintenir des enseignements confessionnels. Ces positions sont préoccupantes. Le débat actuel, entourant l'introduction des nouveaux cours d'éthique et de culture religieuse dans les écoles primaires et secondaires du Québec à partir de l'automne 2008, pose un enjeu essentiel à la construction et à l'évolution de notre société : celle de la diversité culturelle et de la présence du pluralisme religieux dans notre société.

Le Centre justice et foi a maintes fois plaidé en faveur de la déconfessionnalisation scolaire du Québec<sup>1</sup> et a toujours réitéré son soutien en faveur d'un modèle de laïcité ouverte au fait religieux. C'est ce que nous avons soutenu encore récemment lors des consultations tenues par le Comité sur les affaires religieuses concernant les programmes d'éthique et de culture religieuse. Nous avons toujours la même préoccupation fondamentale : contribuer à un modèle respectueux de la liberté de conscience et de la diversité religieuse tout en reconnaissant le phénomène religieux comme une des expériences importantes de la vie humaine. Le religieux est à nos yeux plus qu'un héritage historique. Il est aussi un horizon de sens pour nombre de citoyens et de citoyennes dans leur engagement social et politique.

Par contre, l'enseignement de la religion à l'école ne doit pas dresser des murs mais être plutôt facteur de tolérance et d'ouverture. À cet égard, nous sommes convaincus que l'école doit être un lieu où le principe d'égalité prime sur les privilèges des droits acquis et qu'elle doit offrir

---

<sup>1</sup> Centre justice et foi, *Pour une laïcité ouverte au phénomène religieux*, mémoire présenté dans le cadre de la consultation sur la place de la religion à l'école, 1999. On peut consulter ce mémoire ainsi que les autres prises de position du Centre justice et foi au lien suivant : <http://www.cjf.qc.ca/cjf/memoires/index.htm>

une formation religieuse générale beaucoup plus solide. Nous croyons que c'est ainsi que les nouvelles générations pourront s'ouvrir intelligemment au vécu religieux très diversifié de la population québécoise.

Le volet du nouveau programme qui concerne la culture religieuse ne visera donc plus à présenter une seule tradition religieuse et sa vision du monde, mais plutôt à susciter et à soutenir la compréhension de faits, de rites, de traditions, de textes fondateurs et de coutumes propres à différentes traditions religieuses. Qu'ils soient croyants, agnostiques ou athées, les élèves seront sensibilisés, sans parti pris, au fait religieux. Ils seront aussi amenés à s'interroger sur l'universalité de l'expérience religieuse et sur la diversité de ses manifestations. Ce cours permettra aux élèves de s'approprier les valeurs et les significations inhérentes aux grandes traditions religieuses, ainsi qu'à comprendre pourquoi certaines personnes les considèrent comme existentielles.

Dans les orientations de ce nouveau programme présenté en 2005 par le ministre de l'Éducation, on donne une préséance à la découverte des traditions religieuses qui ont façonné l'histoire du Québec. Le nouveau cursus accordera donc une place significative à la tradition chrétienne : catholique et protestante. Les élèves seront aussi introduits à une lecture des religions à partir de l'héritage historique du Québec. De plus, ce qui a longtemps été marginalisé devrait désormais retrouver une place plus importante : on pense ici à la spiritualité amérindienne et à la place de la tradition juive. On y ajoute par la suite une ouverture aux autres traditions religieuses présentes aujourd'hui au Québec ainsi qu'une capacité à se situer face aux nouveaux mouvements religieux. La tradition musulmane devrait occuper une place significative dans ce nouveau cursus; l'islam est la troisième religion en importance au Canada et la place qu'elle occupe dans l'actualité mondiale est croissante

Il nous paraît important, par ailleurs, que le nouveau cours de culture religieuse ne mette pas sur un même pied d'égalité des notions incompatibles; tous les éléments du religieux n'ayant pas la même portée et envergure. Il est fondamental que les élèves reconnaissent la différence entre l'influence marquante d'une religion et le nombre infini d'interprétations auxquelles elle donne lieu. Les élèves doivent aussi mieux saisir la différence entre les grandes traditions

religieuses qui nous constituent et le nombre infini de croyances religieuses en vogue. Les nouveaux programmes doivent donc éviter les dérives de la banalisation.

Dans le cadre du nouveau cours, cet enseignement de la culture religieuse se fera dans un contexte de dialogue avec des représentations séculières du monde. Le volet éthique de ce cursus vise à permettre aux élèves, dès leur plus jeune âge, de prendre en compte les différentes représentations du monde et de l'être humain. Cette perspective vise à consolider une représentation critique et réfléchie du religieux et de l'éthique. Le fait de ne pas être croyant n'invalide pas les questions existentielles et n'exclut pas une réflexion sur la transcendance. De la même manière, les croyants se posent des questionnements éthiques et portent des préoccupations communes de justice sociale.

Enfin, pour que ce nouveau programme parvienne à remplir dûment les défis qui lui sont rattachés, il importe que les ressources nécessaires soient déployées dans le milieu universitaire pour la formation progressive des futurs enseignants, pour le perfectionnement du personnel enseignant qui dispenseront ces cours ainsi que pour la mise en place d'un dialogue sur ces questions avec les parents.

Par ailleurs, nous sommes convaincus que la déconfessionnalisation de l'école a ses vertus pour les croyants en leur permettant d'avoir un rapport plus authentique et libre à la foi issu d'un regard réfléchi et critique. Cette situation présente des défis particuliers aux chrétiens et chrétiennes du Québec. Le fait de former la majorité constitue en quelque sorte une responsabilité, celle de la solidarité avec nos concitoyens et nos concitoyennes minoritaires, celle de la construction d'une société fondée sur les principes de justice et de liberté, celle du souci du bien commun et d'un vivre ensemble harmonieux. Cela contribuera aussi à imprégner davantage les différentes traditions religieuses des principes d'égalité, de justice et de pluralisme qui constituent des fondements importants de la culture publique commune québécoise.

Nous sommes confiants que les consultations en cours sur les projets de programmes permettront à ceux-ci d'être bonifiés afin qu'ils puissent rendre adéquatement les orientations annoncées. Nous avons la chance de pouvoir mettre en place au Québec une formation qui correspond davantage à l'évolution de notre société et aux nouvelles compétences qu'elle

nécessite. Sa réussite requiert maintenant l'engagement constructif de toutes les instances concernées.